



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE

ADOPTION ET PRÉSENTATION DU BUDGET 2021 AINSI QUE DU PLAN  
TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES  
2021 - 2022 - 2023

**AVIS PUBLIC**

Avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du canton de Saint-Camille que :

Conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*, le conseil municipal de Saint-Camille adoptera le budget 2021 lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le 14 décembre 2020, à 19 h, en visioconférence via la plateforme Zoom.

Les points à l'ordre du jour sont les suivants :

- Présentation et adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021;
- Présentation et adoption du plan triennal des immobilisations pour les années 2021 - 2022 - 2023.

Les discussions lors de cette séance porteront uniquement sur les points mentionnés ci-dessus.

Toutes personnes ayant des questions doit les soumettre par courriel à l'adresse suivante : [dg@saint-camille.ca](mailto:dg@saint-camille.ca).

**DONNÉ À SAINT-CAMILLE, CE 26<sup>E</sup> JOUR DE NOVEMBRE 2020.**

Julie Vaillancourt  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidant à Wotton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 8 h et 17 h, le 26<sup>E</sup> jour de novembre 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 26<sup>e</sup> jour de novembre 2020.

Julie Vaillancourt  
Directrice générale et secrétaire-trésorière